

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 70 Construction de l'identité professionnelle			
Ancien Code	PEPS3B70PS	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEUB3700		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Christine DEBLED (christine.debled@helha.be) Johan VANOUTRIVE (johan.vanoutrive@helha.be) HELHa Gosselies Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be) Virginie CRAPS (virginie.craps@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Christian MOL (christian.mol@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant évaluera régulièrement le chemin parcouru, fera le point sur ses progrès, ses acquis, les défis qui restent à relever à propos de son développement professionnel.

L'étudiant établira des liens entre ses valeurs, ses croyances, ses pratiques de classe (recherche de cohérence entre ses intentions et ses actions) et les objectifs de la formation.

L'étudiant produira un document réflexif qui illustre son projet de développement professionnel.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B70PSA Élaboration du projet professionnel 15 h / 1 C

PEPS3B70PSB Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B70PSA Élaboration du projet professionnel 10

PEPS3B70PSB Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Élaboration du projet professionnel			
Ancien Code	6_PEPS3B70PSA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEUB3701		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine DEBLED (christine.debled@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours d'élaboration du projet professionnel est un cours par lequel l'étudiant montre la maîtrise du vocabulaire pédagogique et fait des choix pédagogiques en les justifiant.

Il a également pour objectif de préparer les futurs enseignants aux contacts avec les parents.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de:

- de préparer une réunion de parents de rentrée en y intégrant le vocabulaire pédagogique des référentiels
- de défendre ses choix pédagogiques en se basant sur les acquis des blocs1 et 2
- à travers les choix pédagogiques explicités, il/elle présente son propre futur profil professionnel en y argumentant ses choix pédagogiques.

Dans ses écrits professionnels, l'étudiant sera capable :

C2 : de rédiger et structurer ses documents en respectant les consignes reçues, les critères d'évaluation sont transmis aux étudiants.

C5 : d'expliciter ses choix pédagogiques

C1 : de présenter un mémo et une invitation **correctement orthographiés et rédigés** (structure, syntaxe, lexicque). Aucune faute n'est tolérée, ces documents étant produits à destination des parents et préparés à l'avance. La non maîtrise de cette compétence peut entraîner un échec de cette unité d'apprentissage.

C4 : d'avoir un regard critique sur sa pratique professionnelle et justifier ses choix professionnels.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Compétences pour enseigner (Perrenoud)
- Comment mener une réunion de parents
- Sensibilisation au public précarisé
- préparation à la recherche d'emploi

Démarches d'apprentissage

Approche interactive, cours magistral, encadrement individualisé, adaptation à l'actualité.

Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement individualisé lors des travaux à la demande de l'étudiant.

Les choix pédagogiques seront personnels et justifiés.

Sources et références

Notamment :

Ministère de la Communauté française (2007). Le secret professionnel et les enseignants: Pistes de gestion. Bruxelles : Agers.

Pirard, A.-M. (2008).Le petit guide du jeune enseignant.Bruxelles : AGERS

Perrenoud Ph., Dix nouvelles compétences pour enseigner, Invitation au voyage Paris : ESF, 1999, 5e éd. 2008

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant devra préparer une réunion de rentrée pour les parents d'accueil ou de M3 :

- concevoir une invitation réalisable par les enfants
- rédiger un "Mémo" destiné aux parents et invitation réalisée par les enfants

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La non maîtrise la compétence C1 peut entraîner l'échec de cette activité d'apprentissage.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Ancien Code	6_PEPS3B70PSB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEUB3702		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Johan VANOUTRIVE (johan.vanoutrive@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les consignes, objectifs, contenus et modalités de l'ActApp sont détaillés sur l'espace ConnectED du cours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Néant

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Néant

Démarches d'apprentissage

Néant

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100
----------------------	-----	-----	--	--	-----	-----

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).